

<b>RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC</b>
---

<b>Date</b>	17 juin 2008	<b>Heure</b>	18 h 30
<b>Endroit</b>	Centre culture et environnement Frédéric Back – salle 324 870, avenue De Salaberry, Québec		
<b>Rédigé par</b>	Mathieu Painchaud	<b>Signature</b>	

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 25 mars 2008
3. Adoption du compte-rendu de la réunion du 8 mai 2008
4. Recommandation(s) suite à la présentation de M.Hébert sur la valorisation des boues municipales
5. Résolution sur l'affectation des revenus de la vente de vapeur de l'incinérateur
6. Dépôt du budget sensibilisation
7. Rapport annuel
8. Séance publique d'information
9. Lettre reçue par Mme Nicole Blouin
10. Article Franc-Vert
11. Points à l'ordre du jour de la prochaine rencontre
12. Varia

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

**Membres votants :**

Loïc Lévesque	AmiEs de la terre de Québec
Nicole Blouin	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Anne Beaulieu	Élue, arrondissement de Limoilou
Alain Loubier	Élu, arrondissement de Limoilou

**Membres sans droit de vote :**

Denis Robillard	Service de l'environnement, Ville de Québec
Benoît Delisle	Service des travaux publics, Ville de Québec

**COPIES À : Toutes les personnes présentes ainsi que :**

**Membres votants**

Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement
Steve St-Cyr	Conseil de quartier Lairet
Nicolas Faucher	Cégep Limoilou, milieu socio-économique
Mario Ringuette	Conseil de quartier Maizerets
Raymond Dion	Élu, Ville de Québec

**Membres sans droit de vote**

Richard Bourget	Arrondissement de Limoilou, Ville de Québec
Slavko Sebez	Direction régionale de santé publique
Anne-Marie Cantin	Communauté métropolitaine de Québec

*Compte-rendu de réunion*

<i>Objet</i>	<i>Date</i>
<b>COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC</b>	<b>17 juin 2008</b>
	<b>ACTION</b>
<p><b>0. Ouverture de la réunion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Anne Beaulieu souhaite la bienvenue à tous.</li> </ul>	
<p><b>1. Adoption de l'ordre du jour</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Alain Loubier, appuyée par M. Loïc Lévesque.</li> </ul>	
<p><b>2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 25 mars 2008.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'adoption du compte-rendu est proposée par M. Alain Loubier, appuyée par M. Loïc Lévesque.</li> </ul>	
<p><b>3. Adoption du compte-rendu de la réunion du 8 mai 2008.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'adoption du compte-rendu est proposée par M. Alain Loubier, appuyée par Mme Nicole Blouin.</li> </ul>	
<p><b>4. Recommandation(s) suite à la présentation de M.Hébert sur la valorisation des boues municipales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Mathieu Painchaud lit un courriel de M.Hébert insistant sur l'importance de mesurer les émissions de N<sub>2</sub>O, un puissant gaz à effet de serre, aux cheminées de l'incinérateur.</li> <li>➤ M. Benoît Delisle mentionne que les NO<sub>x</sub> sont mesurés, mais M. Denis Robillard précise que les N<sub>2</sub>O ne sont pas mesurés parmi les NO<sub>x</sub>.</li> <li>➤ M. Alain Loubier propose d'évaluer la pertinence de mesurer le N<sub>2</sub>O émis par l'incinérateur, proposition appuyée par Mme Nicole Blouin.</li> <li>➤ Concernant les boues municipales, M. Delisle indique que les installations sont présentes à l'incinérateur pour acheminer les boues vers une filiale de traitement. Par contre, il semble que les coûts soient actuellement trop élevés pour permettre de tels débouchés.</li> </ul>	
<p><b>5. Résolution sur l'affectation des revenus de la vente de vapeur de l'incinérateur (en annexe du présent compte-rendu)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La résolution est proposée par Mme Nicole Blouin et appuyée par M. Alain Loubier.</li> </ul>	Mathieu Painchaud enverra la résolution aux personnes désignées.
<p><b>6. Dépôt du budget sensibilisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le budget n'est pas déposé car il n'est pas encore officiel.</li> </ul>	

*Compte-rendu de réunion*

<i>Objet</i>	<i>Date</i>
<b>COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC</b>	<b>17 juin 2008</b>
	<b>ACTION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Benoît Delisle mentionne par contre que le montant total des prévisions budgétaires affecté à la sensibilisation pour 2008 serait de 863 389 \$, soit approximativement 3,50\$/porte pour la Ville de Québec.</li> </ul>	
<p><b>7. Rapport annuel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Anne Beaulieu mentionne que le rapport pour les années 2005, 2006 et 2007 est en rédaction et qu'il sera complété au cours de l'été.</li> </ul>	Anne Beaulieu complétera le rapport annuel.
<p><b>8. Séance publique d'information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Comité établit le plan d'action : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>Fin août-début septembre 2008</u> : formation d'un sous-comité (Anne Beaulieu, Nicole Blouin, Mathieu Painchaud et Denis Robillard se proposent)</li> <li><u>16 septembre 2008</u> : préparation de la séance d'information</li> <li><u>28 octobre 2008</u> : séance d'information (possiblement au CEGEP de Limoilou)</li> </ul> </li> </ul>	Mathieu Painchaud convoquera une rencontre du sous-comité.
<p><b>9. Lettre reçue par Mme Nicole Blouin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ce point est remis à la prochaine rencontre.</li> </ul>	Sujet remis
<p><b>10. Article Franc-Vert</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Mathieu Painchaud présente le contenu de l'article qu'il a été mandaté de rédiger pour la revue Franc-Vert. Il indique par le fait même qu'il aura besoin de la contribution des membres du Comité sur certains éléments.</li> </ul>	
<p><b>11. Points à l'ordre du jour de la prochaine rencontre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lettre reçue par Mme Nicole Blouin</li> <li>➤ Préparation de la séance d'information.</li> </ul>	
<p><b>12. Varia</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Loïc Lévesque émet le souhait que nous abordions le sujet des plastiques PVC qui composent bon nombre d'emballages.</li> <li>➤ M. Denis Robillard suggère qu'en remplacement des tests d'émissions aux cheminées réalisés par la TIRU, nous fassions faire, à raison de deux fois par année, des tests de firmes indépendantes.</li> </ul>	Sujets remis.

Compte-rendu de réunion

<i>Objet</i> <b>COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC</b>	<i>Date</i> <b>17 juin 2008</b>
	<b><i>ACTION</i></b>
<p>➤ M. Alain Loubier émet le souhait que nous abordions le sujet de la récupération des piles et voudrait aussi ramener la question de l'échéancier de la fermeture de l'incinérateur.</p> <p>Les dates des prochaines rencontres pour 2008 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>16 septembre 2008;</b></li><li>➤ <b>28 octobre 2008;</b></li><li>➤ <b>9 décembre 2008.</b></li></ul>	

**COMITÉ DE VIGILANCE  
DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Mardi le 17 juin 2008

**Résolution CVIVQ-17-06-2008-01**

Attendu que le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) Rive-Nord prévoit une somme de 5,00 \$ par porte (en dollars de 2004) pour les campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation;

Attendu que le PGMR prévoit la création d'un fonds pour les alternatives à l'incinération;

Attendu que les résultats du PGMR ne sont pas encore atteints;

Attendu que la sensibilisation des citoyens est une approche essentielle pour engendrer des changements de comportements durables visant à favoriser la réduction à la source, le réemploi et le recyclage des matières résiduelles plutôt que leur élimination;

Attendu que le PGMR Rive-Nord prévoit la fermeture définitive de l'incinérateur de la Ville de Québec pour 2024;

Attendu que le contrat de vente de vapeur établi entre la Ville de Québec et la papetière Stadacona garantit des revenus à la Ville de l'ordre de 10 millions \$ par année.

Le Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec propose l'utilisation de 10 % des revenus issus du contrat de vente de vapeur de l'incinérateur à la papetière Stadacona afin de bonifier les montants déjà prévus au PGMR et ainsi favoriser l'atteinte de ses objectifs. Ces sommes additionnelles devraient, en autres, permettre :

- de mettre en œuvre des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation, notamment en finançant les interventions concrètes des organismes environnementaux de la région;
- de financer tout projet encore non identifié permettant de détourner des matières résiduelles de l'incinérateur et constituant de ce fait une alternative à l'incinération.

Proposée par Mme Nicole Blouin et appuyée par M. Alain Loubier.  
Adoptée à l'unanimité.